

REUNION PARTENARIALE – PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS DES PARENTS

6 FEVRIER 2026

Présents :

Mme Mayet, Maire adjoint
M. Greff, DGA
Mme Gourévitch, Directrice de l'Education et de l'Enfance
M. Chevin, PERM
Mme Gerdak, FCPE
Mme Etalouki, PEEP
Mme De Almeida, Indépendants

Cette réunion, la dernière du mandat, est l'occasion pour Mme Mayet de remercier les représentants des parents pour leur implication et les échanges effectués au long de ces années.

Ont été évoqués les points suivants.

1. Sécurité aux abords des écoles

Le tour des abords des écoles est effectué et des aménagements sont effectués. La video-verbalisation est utilisée autant que de besoin. Des passages de la Police municipale sont intégrés aux rondes quotidiennes.

Robespierre : aménagement de la traversée rue des Bons Raisins/de la Roche réalisé. Positionnement d'un feu tricolore asservi à la vitesse, dit « récompense ».

Jaurès : Panneaux et quadrillage faits

Bons Raisins : végétation élaguée, passage piéton « sauvage » fermé, création d'un autre passage piéton sécurisé devant l'entrée de l'école. Feu « récompense » à venir.

Pasteur : à faire

Tuck : à faire. Point particulier de la barrière retirée par un riverain. Dispositif de bornes escamotables à étudier.

Monet : parents qui stationnent mal ce qui concoure à des difficultés de circulation et des altercations.

Malmaison : aucun aménagement particulier car les travaux de la ligne T1 vont forcément induire des modifications. Haie végétale sera posée sur une partie de la clôture.

Sand : parents qui « s'engouffrent » par le portail des locataires... Tract en validation.

Demande de poteaux souples sur la place rue Calmette/rue Labiche

Rappel que le risque majeur relevé par les services concernés pour les intrusions n'est pas le passage d'une clôture mais de laisser passer quelqu'un qui n'est pas autorisé à entrer, en lui tenant la porte par exemple : le rôle des associations de parents dans cette sensibilisation est essentiel.

Remarques sur l'état de propreté des trottoirs.

2. Missions des ATSEM

L'ensemble des hypothèses pour que les missions liées à la restauration ne soient pas affectées aux ATSEM ont été étudiées. Le coût net pour la ville est annuellement entre 3.5 et 5.2 millions d'euros, selon les scénari.

Pour le moment, aucun scénario n'est envisageable.

3. **Tarifs**

Remarque sur les tarifs des tranches hautes, jugés trop importants. La politique sociale de tarifications des usagers est rappelée comme étant une volonté de la Ville.

Ventilation des familles par tranche de quotient :

T1 : 10%

T2 : 10%

T3 : 11%

T4 : 14%

T5 : 20%

T6 : 19%

T7 : 16%

4. **Calendrier proposé**

Le planning des réunions entre la ville et les fédérations des parents :

Jeudi 7 mai 2026, 9h30 – 11h30

Vendredi 26 juin 2026, 9h30 – 11h30